



**PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON
DU 24 SEPTEMBRE 2025
(Salle Communale Le Viez)**

La séance est ouverte à 20h00 par Monsieur François Erbrich, Président, qui souhaite la bienvenue à la Municipalité, représentée par Messieurs Christophe Gabriel, Christian Graf, Jean-Christophe Muller, Harold Koeneman et Didier Zumbach, à Madame Stéphanie Ponthus, Greffe, ainsi qu'aux citoyennes et citoyens présents.

Le Président constate que l'Assemblée a été convoquée conformément aux exigences légales.

Il nomme Mesdames Valérie Bessire et Gillian Bolingbroke en tant que scrutatrices.

Puis il demande à l'Assemblée, pour le bon déroulement de la séance, de bien vouloir mettre sous silence les portables. Aussi les membres sont priés de se lever pour demander la parole tout en indiquant leurs noms.

L'Ordre du Jour a été accepté par l'Assemblée à l'unanimité, soit :

1. Appel
2. Adoption du PV du 24.06.2025
3. Communications de la Municipalité
4. Préavis 25/2025 – Législature 2021-2026 Arrêté d'imposition 2026
5. Rapports des délégué(e)s aux associations intercommunales
6. Divers et propositions individuelles

1) Appel

Le Président donne lecture de la lettre de démission de Madame Elsa Kretz et de Monsieur Alain Kretz. Il les remercie et leur souhaite le meilleur pour la suite.

Puis il est procédé à l'appel des 37 membres assermentés dont 23 répondent présents.

Sont excusés : Mesdames Claire Gabriel, Susana Gabrielsson, Sophie Kury, Madeleine Rochat et Vanessa Roux ainsi que Messieurs Michael Bratt, Pascal Ducret, Franck Janura, Stephen Long, Rory Macmillan et Conrad Tauss.

2) Adoption du PV du 24.06.2025

Aucune lecture du procès-verbal du Conseil du 24.06.2025 n'est demandée.

A défaut d'autres remarques, le procès-verbal est adopté à main levée.

3) Communications de la Municipalité

Monsieur Christian Graf, Syndic

La 10^{ème} édition de la course « A la poursuite du Diamant d'Asse et Boiron » a eu une nouvelle fois un grand succès. Cette course s'effectue à pied, en vélo, à cheval, en roller ou en trottinette. Pas moins de 94 équipes représentant 262 participants ont relié les 9 communes d'Asse et Boiron.

La Fête des Décorations aura lieu le 29 novembre 2025 dès 17h15 à l'abri du bus.

Le Greffe Municipal sera exceptionnellement ouvert les mercredis 05 et 12 novembre de 07h15 à 10h15 au lieu des jeudis 06 et 13 novembre 2025.

Le prochain Conseil Général aura lieu le mardi 25 novembre 2025 à 20h00 à la Salle Communale Le Viez. Lors de cette séance les dates des séances pour 2026 seront communiquées.

Monsieur Harold Koeneman, Municipal

Il informe que suite à la présence ponctuelle de l'agent de sécurité en début d'année, le tri des piles avait été bien sous contrôle.

Étant donné qu'il y a à nouveau un relâchement, un agent de sécurité sera présent du 29.09 au 11.10.2025, du 01.12 au 13.12.2025 puis du 05.01 au 17.01.2026.

Monsieur Jean-Christophe Muller, Municipal

En ce qui concerne le projet de l'Ancienne Laiterie, la Municipalité a rencontré à plusieurs reprises la commission ad-hoc. Par ailleurs elle la remercie pour son engagement.

Plusieurs devis de réfection du bâtiment ont été demandés et une fois l'estimation finie, cette dernière fera l'objet d'un préavis.

En octobre un sondage sera distribué auprès de la population afin de connaître les avis sur l'avenir et l'utilisation future de ce bâtiment.

Les résultats de ce sondage seront présentés lors d'une séance le 25 novembre 2025 à 19h00 (avant la séance du Conseil Général).

Monsieur Harold Koeneman, Municipal

La Commune dispose d'un radar pédagogique qui a été installé dans le contour de l'abri PC en juin, septembre, décembre et mars, sur la Route de Machefer en juillet, octobre, janvier et avril puis sur la Route du Village en août, novembre, février et mai.

Ceci a permis d'établir des statistiques, dont certains résultats ont été surprenants.

Des excès de vitesse ont été essentiellement constatés sur la Route de Machefer (soit en janvier-février avec 24.09% d'excès et une pointe à 118km/h, puis en avril-mai 18.09% avec d'excès et une pointe à 112km/h).

Aussi le nombre de passages de véhicules par notre village a pu être décompté avec une moyenne quotidienne qui varie de 111 véhicules (Contour Abri PC) à 494 véhicules (Rue du Village).

Madame Gillian Bolingbroke constate que les bus TPN arrivent très vite depuis Eysins et sont donc obligés de se déporter sur la route pour prendre le virage. Elle se pose la question si éventuellement le panneau 50km pouvait être déplacé plus bas, obligeant ainsi le bus à ralentir plus tôt. La Municipalité prend note.

Monsieur Christophe Gabriel, Municipal

Il informe que Madame Salima Osmani a été engagée au 01.08.2025 en tant que notre nouvelle boursière et ce aux mêmes conditions de rémunération. Non seulement elle a l'expérience des finances publiques, elle connaît notre outil comptable puis la nouvelle comptabilité MCH2.

Elle viendra se présenter lors du Conseil Général du 25 novembre prochaine quand il y aura la présentation du budget 2026.

Il y n'a pas d'autres questions ni de remarques concernant ces communications.

4) Préavis 25/2025 – Législature 2021-2026 / Arrêté d'imposition 2026

Monsieur Christophe Gabriel, Municipal en charge, fournit des explications supplémentaires quant au préavis.

Il relève plusieurs points. Notre taux d'imposition, le plus élevé d'Asse et Boiron, se situe au-dessous de la moyenne du District, puis au-dessus de la moyenne cantonale. Notre situation financière s'est nettement améliorée au fil des années. Les budgets sont établis avec prudence comme les recettes fiscales ne sont pas toujours connus. Les réserves sont confortables.

Malgré les bons résultats, la Municipalité est plutôt en faveur d'une baisse graduelle du taux d'imposition, surtout qu'elle ne connaît pas encore les résultats de la nouvelle péréquation.

Madame Monique Berney, rapporteuse, donne lecture du rapport de la Commission de Gestion & Finances.

L'Arrêté d'Imposition pour l'année 2026 à un de taux de 66% est accepté par un vote à main levée avec 21 oui, 1 non et 1 abstention.

5) Rapports des délégué(e)s aux associations intercommunales

AEB : Monsieur Rory Macmillan, excusé, Madame Monique Berney donne lecture de son rapport.

AEE : Madame Vanessa Roux, excusée, Madame Monique Berney donne lecture de son rapport.

AIAB : Madame Catherine Nançoz donne lecture de son rapport.

Conseil Régional : Monsieur Michel Nançoz donne lecture de son rapport.

GFLD : Monsieur Clément Erbrich donne lecture du rapport en l'absence de Monsieur Conrad Tauss.

ORPC : Monsieur Francis Graf donne lecture du rapport.

Aucune remarque ou question concernant ces rapports. Le Président remercie les délégué(e)s pour leur travail.

Il soumet au vote la fréquence d'établissement de ces rapports, soit deux fois (juin-novembre) ou trois fois (juin-septembre-novembre) par année sachant que souvent il n'y a pas ou peu de séances l'été. L'Assemblée vote à main levée et l'unanimité la fréquence de 2 rapports par année.

6 Divers et propositions individuelles

Madame Julie Tompkins-Wagner signale que le chemin des Vignes est très fréquenté par des promeneurs de chien, des familles avec des enfants et des cyclistes. Elle souligne que le virage depuis les vignes est très dangereux (par exemple les enfants qui descendent très vite en trottinette) et surtout sans visibilité.

Monsieur Francis Graf informe qu'il a pris contact avec la gendarmerie à ce sujet en août qui a constaté que le virage est très accidentogène. La pose d'un miroir pourrait être une solution. Affaire en cours et à suivre.

Monsieur Marvin Dunand informe qu'en principe 7 enfants de notre commune vont prendre le chemin de l'école à la rentrée 2026. Il désire savoir si ces enfants pourront rester ensemble, qui décide de l'enclassement des enfants et si Municipalité ou les délégués de l'AEE ont moyen d'intervenir.

Aussi il relève la difficulté de trouver des places en UAPE et informe que déjà pour la crèche il avait eu une mauvaise surprise d'une non-disponibilité.

Monsieur Patrick Garcia-Villaraco intervient en tant qu'enseignant et non en tant que délégué de l'AEE. Il informe qu'à sa connaissance ni une Municipalité, ni une Association ni un enseignant peut intervenir dans de l'enclassement des enfants. Ces derniers sont placés selon les disponibilités dans les bâtiments scolaires, il en va de même pour les places dans l'UAPE « affiliée ». Il suggère que les parents concernés s'adressent par écrit, soit individuellement soit ensemble, à la direction de l'école pour faire part de leur souhait. Toutefois il ne pense pas que cela pourra beaucoup changer la situation.

Monsieur Jean-Christophe Muller, Municipal en charge des Écoles, complète cette intervention. En effet l'accueil UAPE reste un point sensible car il est basé sur une projection démographique sur 10 ans. Comme une baisse est prévue il n'y aura pas forcément plus d'UAPE. Il y aura probablement une possibilité d'augmenter l'accueil du midi pour le repas dans la structure de La Rippe. Aussi la capacité de la crèche à Eysins devrait doubler suite à des travaux.

Monsieur Didier Prétôt se réfère à l'intervention précédente concernant le trafic à Arnex. Il se demande à quoi servent les lignes jaunes de la voie piétonne soi-disant sécurisée si les cyclistes les empruntent ainsi que les véhicules pour croiser. Aussi il désire savoir si un deuxième passage à piétons pouvait être envisagé à la hauteur de la place de jeux, sécurisant ainsi la traversée de la route pour les enfants et les habitants. Selon lui cela ralentira aussi le trafic. La Municipalité prend note.

Madame Gillian Bolingbroke évoque la baisse à 30km de la Route du Village pour éviter les accidents. Monsieur Didier Zumbach, Municipal, rappelle que le Canton dispose de normes établies en matière de vitesse. La Municipalité prend note.

Monsieur Christian Graf, Syndic, informe que l'AIAB va procéder pendant 5 ans à des chemisages de toutes les canalisations des eaux usées. Il s'agit d'une protection à l'intérieur des tubes les rendant étanches. Il montre un échantillon. Ces travaux seront garantis pendant 30 ans.

Il n'y a pas d'autres questions, remarques ou propositions.

Le Président lève la séance à 20h55 et invite l'Assemblée à un verre de l'Amitié.

POUR LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON



Le Président
François Erbrich

La Secrétaire
Monique Berney